

VISIODENT

Société Anonyme au capital de 720.676,64 €uros

Siège social : 30 bis, rue du Bailly

93210 - LA PLAINE ST DENIS

327 500 849 RCS BOBIGNY

Le 3 juillet 2014

DOCUMENT D'INFORMATION **ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS**

L'Assemblée générale à caractère mixte des actionnaires de la société du 11 juin 2012 a autorisé la mise en œuvre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a délégué au Conseil d'administration tous pouvoirs pour le mettre en place. Le Conseil d'administration a arrêté les modalités au cours de sa réunion en date du 29 juin 2012. Un communiqué de presse a été mis en ligne le 18 juillet 2012.

La période d'acquisition s'est terminée le 29 juin 2014 et le conseil, dans sa séance du 30 juin 2014, a :

- ✓ Constaté l'attribution définitive de 300.000 actions gratuites de la société ,
- ✓ Constaté la réalisation de l'augmentation de capital correspondante, par prélèvement d'une somme de 48.000 euros sur la prime d'émission et la création et l'émission de 300.000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,16 euro chacune.

Les actions nouvelles émises, ont fait l'objet d'une demande groupée d'admission aux négociations sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris.

Sous réserve des dispositions relatives à la période minimale de conservation des actions gratuitement attribuées jusqu'au 29 juin 2016, ces actions nouvelles sont entièrement assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance du 1^{er} janvier 2014.

Les actions attribuées définitivement revêtiront la forme nominative pendant la période de conservation.